



repères

PÉRIODIQUE D'ALTERRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | MARS 2021



17 SEPTEMBRE 2020
DIJON
**LA JOURNÉE
ALTERRE**
SYNTHÈSE

DÉFIS

démocratiques
& transition socio-écologique :
un temps à réinventer la démocratie ?

Chaque année, l'agence organise une **journée de conférences et de tables rondes** sur un thème émergent, avec la participation d'experts et d'acteurs de terrain. Cette journée constitue un temps privilégié de partage de connaissances et de croisement d'expertises, ouvert à tous. L'objectif est de mettre en lumière et en perspective différentes approches et visions pour enrichir les points de vue et éclairer les choix.

Ce numéro de **Repères** constitue une synthèse des propos des intervenants à la **journée consacrée aux défis démocratiques et à la transition écologique et sociale**, organisée le **17 septembre 2020, à Dijon**.

 Sur www.alterrebourgognefranchecomte.org retrouvez :

- > les biographies des intervenants,
- > une bibliographie sur les sujets abordés,
- > les vidéos des conférences et des tables rondes.



17 SEPTEMBRE 2020
DIJON
LA JOURNÉE ALTERRE

SOMMAIRE



3

Ils ont fait l'ouverture

CONFÉRENCES :

4 La démocratie : crise et recomposition

6 La démocratie face au changement climatique

8 Rééduquer son cerveau pour sortir de la crise



TABLES RONDES :

Les nouveaux acteurs de la transition écologique et démocratique 10

Le citoyen au cœur de la lutte contre le changement climatique 14

DÉFIS DÉMOCRATIQUES & TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : un temps à réinventer la démocratie ?

Crise environnementale, crise énergétique, crise sanitaire... Les modèles économiques, sociaux et politiques, qui prévalent dans nos sociétés occidentales, sont aujourd'hui remis en cause.

Abstention croissante aux élections, mouvements populaires, nouvelles formes de mobilisation et de consultation citoyenne, activisme de la jeunesse, actions judiciaires contre l'État sur la question du changement climatique... Interrogée, contestée, la démocratie doit se réinventer. Avec, en ligne de mire, un enjeu suprême : la capacité de l'Homme à sauver sa planète, qui passe par la réussite d'une transition socio-écologique impliquant la justice climatique.

Cette journée a été organisée avec la contribution de :





“ DE NOUVELLES FORMES D'AIDE À LA DÉCISION

Jean-Patrick MASSON
Président d'Alterre

Nous constatons une défiance de plus en plus importante sur le fonctionnement démocratique. Plus généralement, les critiques sont émises sur la façon dont les décisions sont prises. On cherche, alors, de nouvelles formes d'aide à la décision. La Convention citoyenne pour le climat en est une, plus « accrochée » à ce que ressentent les habitants. Ce qui est reproché aussi, c'est le poids des lobbys, qui, s'il peut être justifié, est souvent ressenti comme excessif. Ceux à qui on a donné la capacité de décider, finalement, délèguent la décision à d'autres. C'est ce qu'il se passe sur la Covid-19, avec le Conseil scientifique et la décision politique, et le difficile équilibre entre l'un et l'autre. Il arrive même que l'État soit attaqué pour inaction en matière climatique. Ces éléments perturbent la lecture habituelle de notre fonctionnement démocratique au travers du système représentatif. Les repères vacillent et nous avons beaucoup de mal à savoir comment ce système multiple fonctionne. Face à ces défis nouveaux que sont les changements climatiques, les crises pandémiques, le cas échéant, ou tout autre élément qui viendrait perturber fortement le fonctionnement habituel de nos sociétés, il y a un réel enjeu à réinventer la démocratie.

“ RÉFLÉCHIR À DEMAIN

Stéphane WOYNAROSKI
Conseiller régional
Bourgogne-Franche-Comté



La crise que nous subissons aujourd'hui trouve probablement ses origines dans les atteintes que l'espèce humaine a fait subir au monde vivant depuis des décennies. Nous savons qu'à force de détruire les écosystèmes et de rapprocher toujours plus de la faune sauvage, nos élevages, nos habitations, nos cultures, nous nous sommes davantage exposés à des agents pathogènes. Les zoonoses représentent plus des trois quarts des maladies infectieuses émergentes apparues depuis 1950 (sida, Ébola, grippe aviaire...). Avec la pandémie de Covid-19, nous sommes certainement dans le même mode de contamination. Les alertes nombreuses et répétées des scientifiques, médecins, écologues, vétérinaires n'ont pas changé (ou si peu !) notre rapport aux autres êtres vivants.

Dans la gestion de la crise sanitaire et de ses conséquences, la Région est directement impliquée. Ses compétences (économie, lycées, transports...) nous ramènent aux urgences du moment, à la gestion de la cité et au fameux temps court. Pourtant, nous devons aussi prendre des décisions pour le temps long et réfléchir à demain, en intégrant nos erreurs actuelles et passées. Nous sommes capables, collectivement, de faire ces transitions, sans pour autant revenir en arrière.



“ FAIRE ÉMERGER ET VALORISER LES PROPOSITIONS CITOYENNES

Thomas PETITGUYOT
Directeur adjoint de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Le sujet de la gouvernance à réinventer est important aujourd'hui, dans ce monde marqué par l'urgence climatique et écologique, et l'aspiration légitime à plus de justice sociale. D'ailleurs, le plan de relance fixe le cap pour une France qui soit plus verte et plus respectueuse du climat en 2030.

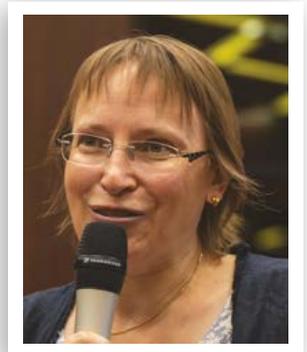
L'expérience fondatrice de la Convention citoyenne pour le climat - 150 citoyens tirés au sort, qui ont travaillé pendant neuf mois et abouti à 149 propositions - a permis une expérimentation, à une échelle inédite, d'une élaboration des politiques dans une forme démocratique complémentaire à une voie parlementaire.

Dans nos territoires, nous avons également une multiplication des initiatives, et la DREAL accompagne cette transition des territoires en ce sens avec, notamment, un dispositif de recherche participatif co-construit avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et le Cerema. Nous avons l'ambition d'expérimenter des modes d'action publique complémentaires, pour faire émerger et valoriser les propositions citoyennes et, ensuite, les intégrer dans des dispositifs réglementaires ou financiers existants. Ce qui a été réalisé avec succès dans deux territoires : la communauté de communes Les Bertranges et l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard.

Ils ont fait L'OUVERTURE

“ MIEUX ACCOMPAGNER ET CONSEILLER CEUX QUI ONT ENVIE D'AVANCER

Blandine AUBERT
Directrice régionale de l'ADEME
Bourgogne-Franche-Comté



La transition écologique nécessite une mobilisation de tous les acteurs et, bien sûr, au premier chef, des citoyens. Souhaitons, tout d'abord, que les experts invités puissent inspirer les élus et les collectivités pour trouver les nouvelles voies pour les impliquer. Cette question est centrale et l'ADEME a prévu, dès 2021, d'engager des travaux d'échanges d'expériences et d'accompagnement des collectivités en ce sens. Au-delà des collectivités et des élus, souhaitons, ensuite, que tous les porteurs de projets, publics ou privés, puissent être éclairés sur la meilleure façon de concevoir les projets et de les porter, pour qu'ils soient acceptés et prennent en compte l'ensemble des enjeux. Nous faisons face, aujourd'hui, à des oppositions qui, au lieu de jouer leur rôle essentiel de progression et d'amélioration, figent le mouvement et aboutissent à un immobilisme qui ne peut être la solution pour accélérer la transition écologique. Souhaitons, enfin, que cette journée puisse inspirer l'ADEME, pour toujours mieux accompagner et conseiller ceux qui ont envie d'avancer et de se mobiliser pour la transition écologique.

CONFÉRENCE

La démocratie : CRISE ET RECOMPOSITION

Propos extraits de
l'intervention de
Pascal PERRINEAU
Professeur émérite
à Sciences Po Paris

Notre démocratie représentative est en crise. L'abstention, entre autres indicateurs, traduit un phénomène d'usure de notre système. Les difficultés des partis dits traditionnels et le succès de mouvements politiques sortant du schéma bipartite historique traduisent l'aspiration des Français au changement. Enfin, l'émergence de formes nouvelles d'action politique, relevant davantage de la démocratie directe, amène à s'interroger sur les fondements mêmes d'un système politique appelé à se repenser en profondeur.



Retrouvez l'intégralité de la conférence en vidéo sur www.alterrebourgognefranchecomte.org

La fin d'un cycle démocratique

La démocratie pluraliste et représentative, telle que nous la connaissons, a été réinventée après la seconde guerre mondiale, sur les débris des régimes autoritaires. Elle est fondée sur plusieurs piliers : la représentation du peuple par les élus ; des corps intermédiaires forts - les syndicats, les partis, les associations - avec une capacité à représenter les systèmes d'intérêts ; une participation élevée dans les moments électoraux, reflet de la confiance dans le système ; des enjeux essentiellement matérialistes autour desquels se structuraient les grands débats démocratiques.

Des années 1950 aux années 1970, la France a connu trente années glorieuses de développement économique et social. La justice sociale a progressé, la société est globalement plus équilibrée. Mais ce cycle démocratique est en train de se terminer. Dans les années 1980, le système a commencé à se dérégler avec le premier écho des crises pétrolières des années 1970 et l'apparition d'un chômage structurel de masse.

Les multiples signes de dérèglement politique

De nouveaux enjeux ont commencé à percer : les enjeux de la qualité de vie, les rapports entre générations, les rapports hommes/femmes, les enjeux écologiques, les enjeux des minorités, devant lesquels, le clivage gauche-droite, qui a fonctionné pendant deux siècles, n'est plus très opérant. La montée des abstentions, entamée dans les années 1980, atteint aujourd'hui 55 à 60 % des inscrits. Les effectifs militants s'effondrent. Les syndicats sont présents, mais 92 % des salariés ne sont pas représentés. Quant aux partis politiques, aujourd'hui, ils ne sont plus des lieux de débat, comme dans les années 1960 et 1970. La confiance vis-à-vis des politiques s'est dégradée, installant un univers de défiance. Dans les années 1980, le « vote sur enjeu » émerge : les gens se prononcent, de plus en plus, autour d'un enjeu qui les préoccupe, et ils regardent sur le marché politique comment les candidats y

répondent. L'enjeu écologique est l'un de ces enjeux, mais il a du mal à se stabiliser et à tenir contre des enjeux lourds, comme le pouvoir d'achat, l'emploi ou le chômage.

On fait face à la montée des forces protestataires. Alors que la démocratie a été organisée pour structurer l'alternance entre des forces porteuses de projets de gouvernement - la droite et la gauche - les électeurs se mettent à voter pour des forces politiques qui ne sont pas aptes à gouverner, mais qu'ils utilisent comme porte-voix de leur protestation. De plus, sur de grands enjeux, comme le climat et le chômage, il existe le sentiment, chez les Français, que le pouvoir politique est relativement impuissant.

Face à ce malaise démocratique qui ne cesse

de croître, certains sont tentés par la demande d'autorité croissante. Selon un sondage Ipsos/Sopra Steria, réalisé du 1^{er} au 3 septembre 2020, 82 % des Français estiment que « nous avons besoin d'un vrai chef en France pour remettre de l'ordre ». L'évolution vers un autre type de réponse est un scénario envisageable dans la mesure où deux tiers des Français considèrent que la démocratie fonctionne mal. L'autre porte de sortie serait de confier le gouvernement aux experts. À travers la crise de la Covid-19, cette tentation est à l'œuvre chez nombre de nos concitoyens : « les politiques ne sont pas sérieux, ils changent d'avis tout le temps, confions cela à un bon comité d'experts ». Le problème, c'est que les experts changent aussi d'avis et qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre eux.

“
SUR DE GRANDS
ENJEUX, COMME
LE CLIMAT ET LE
CHÔMAGE, IL EXISTE
LE SENTIMENT [...] QUE
LE POUVOIR POLITIQUE
EST RELATIVEMENT
IMPUISSANT.

Une démocratie fragmentée

Notre démocratie est fragmentée aujourd'hui, dans un procès d'illégitimité des décisions et des élus, car elle est éclatée en trois lieux :

- la démocratie représentative, de plus en plus contestée, qu'elle soit parlementaire, présidentielle, européenne,
- la démocratie participative, provenant des mouvements de lutte urbaine des années 1960, qui tentaient d'allier les citoyens à l'avenir de leur cité. Elle ne touche jamais plus qu'une minorité active et engagée, au maximum 1 % de la population concernée. En termes de participations, le Grand débat national a été une réussite, réunissant 3 à 4 % de la population concernée. De nouvelles formes de participation émergent : des mouvements sociaux informels, entièrement horizontaux, refusant toute représentation, à l'image des Gilets jaunes (démocratie manifestante). Leur articulation avec la démocratie représentative questionne, car c'est elle qui a la légitimité, du

fait du nombre, pour décider. La Convention citoyenne pour le climat va dans le sens de la démocratie délibérative. Le citoyen est informé de manière contradictoire, pour qu'il puisse délibérer. La question qui se pose est comment informer et qu'est-ce qu'une information contradictoire ?

- la démocratie directe, qui fait un retour impressionnant depuis le référendum de 2005. Les débats sur le réchauffement climatique pèsent lourdement sur l'avenir de la société et de l'économie, et sur nos valeurs. C'est un véritable changement de société. Quand on change de cap et de monde à ce point, le peuple doit être consulté.

La démocratie française, telle qu'elle est, ne peut pas fonctionner. L'un des contrefeux serait de décentraliser le système, avec la revivification des collectivités territoriales. Mettons-nous au travail, car la démocratie est un régime fragile. Elle n'est pas un acquis politique, on peut revenir dessus.

DÉFINITIONS

Démocratie représentative* : principe de la représentation politique et de la désignation des élus

Démocratie délibérative* : principe de pluralité des opinions et de recherche du consensus

Démocratie directe* : principe de participation directe des citoyens sans médiation des institutions

(*Pascal Perrineau, 2019)

Démocratie participative : ensemble des dispositifs qui associent les citoyens à la prise de décision politique



Le grand écart : chronique d'une démocratie fragmentée

Pascal Perrineau. Éditions Plon, 2019



EN SAVOIR PLUS :

Fractures françaises 2020

Ipsos/Sopra Steria pour Le Monde, la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne
www.sciencespo.fr/cevipof

CONFÉRENCE

La démocratie face au CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parce qu'il transcende les frontières et les générations, le changement climatique est un défi sans précédent pour nos démocraties. Alors qu'il impacte déjà lourdement certains pays, les pouvoirs politiques ne parviennent pas à s'accorder et à se mobiliser sur des actions d'envergure planétaire, pourtant indispensables. L'urgence climatique impose des réformes et des changements de comportements, qui remettent en cause nos fonctionnements politiques actuels.

Propos extraits de
l'intervention de

François GEMMENE

Directeur de l'Observatoire
Hugo, membre du GIEC,
Groupe d'experts
intergouvernemental
sur l'évolution du climat



Le changement climatique est l'enjeu prioritaire pour nos démocraties. Or, elles font face à plusieurs problématiques : elles sont, à la fois, mal équipées pour traiter de la question du climat et en crise profonde.

Équiper les démocraties sur la question du climat

En premier lieu, les démocraties sont mal équipées pour gérer la question du long terme. Les mandats électifs sont de plus en plus courts et les décisions à prendre pour le climat sont des décisions de très long terme. Les modèles climatiques sont calibrés sur du long terme : neutralité carbone en 2050 et un maximum de deux degrés supplémentaires en 2100. Des échéances aussi lointaines conduisent à ne rien faire avant et paralysent l'action sur le long terme.

En matière climatique, il y a un vrai décalage générationnel, dû à l'inertie du système climatique : le climat met environ deux générations, soit une cinquantaine d'années, pour réagir aux émissions de gaz à effet de serre envoyées dans l'atmosphère. Les impacts du changement climatique que nous subissons aujourd'hui sont le résultat, non pas de nos propres émissions, mais des émissions de nos parents et de nos grands-parents. Chaque gouvernant, malgré la radicalité des décisions qu'il prendra, sait qu'il pourra seulement présenter un bilan aggravé à ses électeurs. De nouveaux instruments peuvent équiper les démocraties sur la question du climat : par exemple, transformer le Sénat pour qu'il juge les décisions de l'exécutif à l'aune de la question du long terme, ou donner un droit de vote plus important aux jeunes générations.

En second lieu, les démocraties sont centrées sur elles-mêmes et cantonnées à des frontières locales ou nationales. Il n'y a pas de démocratie mondiale. Or, les impacts du changement climatique dépendent, non seulement des mesures que nous déciderons, mais aussi de ce que vont décider les autres pays. Pourtant, il n'y a pas de majorité démocratique au niveau mondial pour agir radicalement contre le changement climatique. Certains leaders sont élus sur un agenda nationaliste et anti-climat. Lors de la conférence internationale de Madrid (COP25), les principaux leaders mondiaux sont arrivés avec le mandat de la faire échouer.

En troisième lieu, les démocraties sont en crise profonde. Les gens se reconnaissent de moins en moins dans les institutions, ce qui explique les taux d'abstention de plus en plus forts. Il y a un décalage entre les consommateurs et les citoyens. Les gens sont parfaitement capables de dire ce qu'ils peuvent faire pour réduire leur empreinte carbone individuelle en tant que consommateurs. Ces gestes individuels sont importants, puisqu'ils représentent à peu près 30 % des émissions de carbone de la France. Mais ils estiment qu'ils n'ont pas de prise sur les décisions du gouvernement ou des multinationales. Or, si nous voulons lutter efficacement contre le changement climatique, il faut qu'ils prennent conscience, aussi, de ce qu'ils peuvent faire en tant que citoyens. Cela passera, sans doute, par de nouvelles formes de démocratie, comme dans le processus de démocratie délibérative de la Convention citoyenne pour le climat, qui pourrait être étendu aux mairies par des conventions citoyennes locales. Il faudra aussi recréer les conditions d'un débat démocratique apaisé sur ces enjeux. Le débat politique est devenu trop violent, trop polarisé ; chacun raisonne en îlot, sans plus accorder le moindre crédit à l'avis de celui qui pense différemment. Il va falloir repolitiser cet enjeu, au sens de choisir collectivement. Le climat n'est ni de gauche ni de droite, mais les choix à faire pour traiter cette question vont l'être, ce qui peut aviver les tensions.

“
LES CHOIX COLLECTIFS
QU'IL VA FALLOIR
FAIRE, EN MATIÈRE
CLIMATIQUE, SONT
SANS DOUTE LES PLUS
ENGAGEANTS QUE
VA DEVOIR FAIRE
UNE DÉMOCRATIE.

Les choix collectifs qu'il va falloir faire, en matière climatique, sont sans doute les plus engageants que va devoir faire une démocratie. Ils seront extraordinairement difficiles. Cela n'aura rien d'une transition, cela ne sera pas un mouvement spontané et naturel au terme duquel chacun sera gagnant. Parfois, ils coûteront de l'argent. Parfois, ils imposeront de renoncer à certaines libertés individuelles. Ces choix vont nécessiter une confiance en nos institutions et en nos représentants, ainsi qu'un dialogue apaisé, qui fera que la minorité acceptera le choix de la majorité, avec les réserves sur la question du long terme et de la démocratie mondiale.

Gérer les crises sanitaires et climatiques

La crise du Coronavirus nous démontre que, face à un danger immédiat, les démocraties sont capables de prendre des décisions radicales et coûteuses, à l'encontre de la culture, des habitudes ou du mode de vie d'un pays. La population accepte ces mesures contraignantes, parce qu'elles sont temporaires, et qu'il y aura une forme de retour à la normale. En ce qui concerne la question du climat, une « crise » climatique donne l'idée que l'on est face à une urgence temporaire et qu'il y aura, par la suite, un retour à la normale. Or, ce n'est pas une crise temporaire qui permettra un retour à la normale. Il n'y aura pas de vaccin contre le changement climatique. Il n'y aura pas de retour à la normale.

Si ces mesures radicales et urgentes ont été prises, c'est parce que les morts étaient à nos portes. Le changement climatique ne sera pas la prochaine crise, car il est déjà là, et cela, depuis au moins vingt ans. Si nous ne le voyons pas encore, c'est simplement parce que les morts sont au-delà de la Méditerranée. Mais c'est un aveuglement d'attendre que les morts soient à nos portes pour considérer la question du changement climatique.

Face à cette crise mondiale sanitaire, les réponses ont été strictement nationales, sans coordination, même à l'échelon européen. Elles peuvent nous conduire à la tentation d'isolement, voire d'isolation et de fragmentation, avec, à terme, ce qui pourraient être des communautés résilientes et autarciques, pour avoir à portée de main tout ce dont nous avons besoin et ne plus dépendre des autres.

C'est un vrai risque de considérer la résilience comme une forme d'indépendance que nous prendrions par rapport aux autres, une sorte de séparatisme dans la société, en îlots autarciques. En ce qui concerne le changement climatique, nous sommes de plus en plus dans l'incapacité à penser au-delà de nos frontières nationales et dans cette logique où chacun doit faire sa part, mais cela ne suffira pas. Le grand enjeu pour nos démocraties, face au climat, est de savoir comment elles vont pouvoir déborder le cadre national et générationnel dont elles sont souvent prisonnières.



Retrouvez l'intégralité de la conférence en vidéo sur www.alterrebourgognefranchecomte.org



Géopolitique du changement climatique

François Gemenne. Armand Colin, 2009

Controverses climatiques

François Gemenne, Edwin Zaccà et Jean-Michel Decroly. Presses de Sciences Po, 2012



EN SAVOIR PLUS :

Hugo, Observatoire mondial des migrations environnementales
www.ulb-cooperation.org

Site officiel du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
www.ipcc.ch

CONFÉRENCE

Rééduquer son cerveau POUR SORTIR DE LA CRISE

Une grande majorité d'êtres humains, tout en étant conscients individuellement du réchauffement climatique, ne sont pas prêts à engager les changements qu'il faudrait pour l'empêcher. Le fonctionnement du cerveau humain va nous aider à comprendre cette incohérence. Et peut-être à échafauder des solutions pour sortir de l'impasse.

Propos extraits de
l'intervention de

Sébastien BOHLER

Docteur en
neurosciences,
rédacteur en chef
de la revue
Cerveau & psycho



Le bug humain

Notre cerveau s'est configuré sur des centaines de milliers d'années. Ses principes de base de fonctionnement ont été adaptés à un moment donné de notre préhistoire. Mais, aujourd'hui, il utilise ces mêmes réseaux cérébraux pour affronter des situations totalement inédites, devant lesquelles il est souvent mal équipé.

Schématiquement, le cerveau est constitué de deux grandes structures. La partie extérieure, le cortex cérébral, nous permet d'être intelligents, de parler, de coopérer, de conceptualiser, d'avoir une capacité de planification de nos actions, de concevoir des mécanismes. Au cœur du cerveau, le striatum a la fonction de produire du désir, c'est-à-dire de nous inciter à agir d'une certaine façon. À chaque fois que nous allons réaliser des comportements bien précis, il va nous récompenser en nous donnant du plaisir, grâce une molécule appelée dopamine. Ces comportements, mis en place sur des

millions d'années, ont pour but la survie de l'espèce : manger, se reproduire (transmettre ses gènes), améliorer son statut social, se reposer, obtenir de l'information. Le striatum nous a ainsi permis de transmettre la vie jusqu'à aujourd'hui. Cela a parfaitement fonctionné pendant des millions d'années, jusqu'il y a environ deux ou trois siècles.

À ce moment-là, le cortex a apporté la technologie sur la table de l'évolution. Aujourd'hui, nous sommes dans une société de pléthore. Le cortex cérébral intelligent, qui fournit de la technologie, met au service du striatum affamé tout ce qu'il a toujours demandé. Or, le striatum n'est pas prévu pour s'autolimiter. Quand il rencontre le cortex cérébral, il consomme en boucle. Nous sommes passés d'une problématique de rareté à une problématique d'excès, et nous ne savons pas nous arrêter. L'effet collatéral est le coût environnemental, gigantesque. C'est le bug humain.

Utiliser notre cerveau différemment

Malheureusement, le striatum ne sait pas rester sur place. Avoir le même niveau de consommation et de stimulation de la dopamine tous les jours émousse le niveau de plaisir. Le seul moyen pour relancer la production de dopamine est d'augmenter les doses, ce qui nous pousse à en vouloir toujours plus. Nous avons également cette attirance pour la récompense instantanée, qui fait que, plus un enjeu est éloigné dans le temps, moins il est capable d'activer notre striatum et moins nous allons engager nos actions, maintenant, en fonction de cet enjeu.

Nous sommes, ainsi, inadaptés sur des problèmes de long terme. Nous ne pouvons rien faire sans le carburant cérébral, la dopamine, qui est la récompense de nos actions. Nous ne pouvons pas nous frustrer sans arrêt et faire des choses qui ne nous apportent aucune satisfaction. La question est, donc, de savoir comment obtenir de la dopamine par des moyens qui ne détruisent pas nos perspectives d'avenir et notre environnement. Si nous voulons maîtriser le striatum, il va falloir utiliser notre cerveau différemment. La première façon est d'utiliser notre cortex cérébral pour la conscience du plaisir lui-même.



Chaque acte hédonique de notre vie a une résonance dans notre conscience. Si nous ne l'activons pas, nous sommes obligés de consommer plus pour ressentir du plaisir. C'est ce qui arrive, par exemple, quand on mange devant un écran. La conscience est attirée par l'image et n'est pas disponible pour savourer ce qui est dans l'assiette. La conséquence, c'est qu'on doit manger plus pour ressentir quelque chose. La croissance du plaisir peut donc se faire dans une décroissance de la consommation de ressources matérielles, à condition d'activer notre conscience. La deuxième piste est de réhabiliter la connaissance, d'une part, parce

que cela nous aide à faire des choix plus avisés et, d'autre part, parce que des études récentes ont montré que la connaissance est une source de dopamine cérébrale. La troisième voie est l'altruisme. Partager est souvent une source de plaisir. En valorisant le statut qu'on accorde à une personne en fonction du fait qu'elle partage, on lui crée un moyen de libérer de la dopamine.

Ces approches sont en grande partie du ressort de l'individu. Or, la société et la civilisation elle-même arrivent devant une impasse. Y a-t-il d'autres voies possibles pour une civilisation ?

La voie du sens

Il existe une zone du cerveau humain qui se nourrit de sens et de cohérence : le cortex cingulaire antérieur. Elle opère sur trois dimensions du sens :

- Une vision du monde partagée : aujourd'hui, chacun a sa propre représentation du monde et il est difficile de s'accorder sur une vision cohérente du monde dans lequel on vit.
- La cohérence interne : jusqu'à 70 % d'entre nous vivent avec un conflit entre valeurs intérieures et actions que nous sommes amenés à accomplir.
- Des principes d'action fondamentaux avec une dimension morale.

Cette partie de notre cerveau est apaisée chaque fois que ces trois conditions sont remplies : chaque fois que nous trouvons de la cohérence interne en alignant nos valeurs et nos actions,

chaque fois que nous avons des systèmes d'explication du monde cohérents qui nous donnent un récit et un destin partagés, et chaque fois que nous pouvons nous entendre sur des principes d'action moraux auxquels nous adhérons tous et sur

“

[LA] ZONE DU CERVEAU QUI SE NOURRIT DE SENS ET DE COHÉRENCE [...] EST EN GRANDE SOUFFRANCE AUJOURD'HUI, CAR NOUS AVONS CRÉÉ UN MONDE CONDAMNÉ MATÉRIELLEMENT ET QUI N'OFFRE PLUS DE SENS À L'ÊTRE HUMAIN.

la façon dont nous y adhérons. Cette partie de notre cerveau est en grande souffrance aujourd'hui, car nous avons créé un monde condamné matériellement et qui n'offre plus de sens à l'être humain. La démocratie est peut-être un ingrédient, parmi bien d'autres, pour retrouver du sens.



Le bug humain

Sébastien Bohler. Robert Laffont, 2019



Retrouvez l'intégralité de la conférence en vidéo sur www.alterbourgognefranchecomte.org

TABLE RONDE

Les nouveaux acteurs DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE

Depuis quelques années apparaissent de nouvelles formes de mobilisation et d'engagement, notamment à travers les médias et réseaux sociaux, appelant à la mise en œuvre d'une autre politique, avec l'environnement pour exigence suprême. Ces mouvements, impliquant tous les citoyens, révèlent que la prise de conscience est désormais généralisée et contribuent, par leur action et leur récit, à accélérer la transition écologique.



Changer les porteurs du message sur l'urgence environnementale pour toucher d'autres publics

Créée en 2018, l'association On Est Prêt porte un message : les Françaises et les Français sont prêts à changer pour faire face à l'urgence écologique. Ce mouvement vise à changer les porteurs du message sur l'urgence environnementale pour toucher d'autres publics, notamment la jeunesse. Ainsi, lors de la première campagne Onestprêt, des youtubeurs ont été sollicités pour lancer des défis environnementaux sur les réseaux sociaux. On Est Prêt a également réalisé une vidéo avec des « stars » qui appelaient à signer la pétition attaquant l'État en justice pour inaction climatique : l'affaire du siècle.

D'après une étude de Reporters d'espairs (juillet 2020), la part des sujets consacrés au climat, tous médias confondus, est de 1 %. L'idée du mouvement est d'être relais et porteur d'informations. L'enjeu est double : faire réaliser l'urgence et montrer que ce nouveau projet de société à faire éclore est un défi passionnant. On Est Prêt propose des moyens d'action adaptés à chacun : désobéissance civile, plaidoyer politique, petits gestes. Notre action a également une dimension plus « politique ». On Est Prêt a notamment pris part au mouvement pour la création de la Convention citoyenne pour le climat et l'a ensuite couverte durant un an, pour faire en sorte que les mesures proposées soient comprises par chaque citoyen.

“
COMMENT
CRÉER UN FUTUR
QUI NOUS
DONNE ENVIE ?

Une autre dimension d'On Est Prêt repose sur les imaginaires. Personne n'est vraiment capable de dire à quoi va ressembler le « monde d'après ». Alors, comment créer un futur qui nous donne envie ? Pour cela, nous travaillons avec des acteurs culturels, pour les inviter à intégrer cette réflexion dans leurs œuvres. En 2019, une tribune a été initiée à Cannes, « Résister, c'est créer », écrite par Cyril Dion. L'idée était de susciter des collaborations entre des climatologues et des créateurs de contenus, sur « les nouveaux imaginaires ». Nous travaillons aussi sur la prospective. Lors du festival « Agir pour le vivant », par exemple, nous avons demandé aux intervenants de se projeter en 2030 et de nous raconter des souvenirs du futur.



EN SAVOIR PLUS :

On Est Prêt
www.onestpret.com
Mieux Voter
<https://mieuxvoter.fr>

Comment les médias traitent-ils du changement climatique ?
Reporters d'Espoirs, juillet 2020
www.reportersdespoirs.org

Propos extraits de l'intervention de

Paloma MORITZ
Journaliste indépendante,
rédactrice en chef
d'On Est Prêt,
co-fondatrice de
Mieux Voter

En allant chercher des personnes connues, ou moins connues, pour parler d'urgence environnementale, nous touchons à chaque fois un public différent. On déclenche des questionnements, de changements de vie... Il y a un enjeu immense à montrer le monde pour lequel on a envie de se battre.

Sur les enjeux démocratiques, la question des modes de scrutin est essentielle, car déterminante. Le jugement majoritaire est un nouveau mode de scrutin - introduit par des chercheurs du CNRS en 2006 (Michel Balinski et Rida Laraki) - qui change totalement la philosophie du vote

et sa logique binaire. Plutôt que de voter pour une option ou un(e) candidat(e), l'intégralité des candidatures est évaluée à l'aide de mentions : à rejeter, insuffisant, assez bien, bien, passable, très bien, excellent. La candidature choisie sera celle qui aura la meilleure mention majoritaire. Ce mode de scrutin offre une plus grande liberté d'expression et permet d'avoir une vraie photographie de l'opinion. L'association Mieux Voter milite pour ce mode de scrutin depuis deux ans et demi, dans l'objectif qu'il soit adopté le plus largement possible. Changer le mode de scrutin change la façon de débattre. Cela peut, aussi, réorienter la façon dont on conçoit la démocratie.



Propos extraits
des interventions de

Nathan LESEIN

Animateur socioculturel
au Samu social de Paris

&
Gamal

Hébergé au
Samu social de Paris

Le Débat permanent du Samu social de Paris

Nathan

Le Débat permanent est un groupe de travail composé de deux personnes hébergées et de salariés du Samu social de Paris, reprenant le Grand débat mis en place par le gouvernement. Nous avons dégagé des axes pour améliorer le quotidien des personnes hébergées, pour les mettre au centre de leur accompagnement. Ils portent sur la qualité de l'hébergement, la mission écologique, la situation des personnes sans droit administratif. Notre but est, aussi, de créer une démocratie participative et de laisser s'exprimer les personnes qu'on entend moins.

Gamal

Nous avons construit le Grand débat du Samu social ensemble, pour que les sujets abordés parlent de nos problèmes. Il réunit des personnes des services du Samu social et des familles vivant dans des structures d'accueil ou à l'hôtel. Il a eu un grand succès, plus de 120 personnes ont participé. Puis, nous avons voulu poursuivre, pour agir, et sommes devenus le Débat permanent. Au sein de commissions de travail, nous portons des actions d'amélioration pour les services du Samu social. Le Débat permanent a été récompensé aux Trophées de la participation et de la concertation, le 3 décembre 2019.

Nathan

Nous avons constitué des groupes de travail sur les axes choisis. J'ai été chargé de l'accès à l'emploi et à la formation. Le groupe est allé à la rencontre des acteurs, ce qui a permis de rendre

des personnes plus autonomes pour effectuer, ensuite, des démarches volontaires. Une belle rencontre s'est créée avec l'association La Cravate solidaire, qui a proposé, à certaines personnes, de préparer un entretien ou d'avoir un coach pour améliorer l'estime de soi. Un autre groupe a travaillé sur le thème de l'écologie. De nombreux centres sont dotés d'espaces verts permettant de mettre en place des potagers, pour favoriser l'échange entre les personnes hébergées et pour consommer ce qui est produit. Mais l'idée est, aussi, de tendre vers des jardins partagés, d'ouvrir notre structure sur l'extérieur et de partager avec d'autres gens, qui ont, parfois, une mauvaise représentation de nos missions. Il y avait aussi des demandes importantes sur la qualité de l'alimentation et les circuits courts ; nous avons essayé de mettre cela en place. Autre axe de travail : nous utilisons beaucoup de plastique pour des raisons d'hygiène. Il y avait un gros enjeu, notamment pour proposer des alternatives. Un groupe avait choisi, par exemple, de fabriquer des sacs sans plastique et de réaliser une campagne de communication. De nombreuses propositions se sont mises en place petit à petit et nous avons déterminé des axes pour améliorer nos pratiques et être plus dans l'action.

Gamal

Je vis actuellement au centre d'hébergement Popincourt. Avec la Maison de la poésie, nous avons écrit deux livres et une pièce de théâtre pour faire la synthèse de notre travail. La poésie nous permet de nous rencontrer et de savoir ce qu'on pense, puisque, d'habitude,

on ne se parle pas. Je fais aussi de la récupération dans les marchés pour qu'on puisse s'alimenter un peu mieux. Les gens font de la couture, des masques, des vêtements. Certains sont devenus des couturiers hors pair. La poésie nous a beaucoup aidés. C'était important pour moi. Assembler des mots, faire des phrases, c'est déjà de la communication. Nous pouvons parler correctement avec les autres. Sans cabine téléphonique, les gens à la rue ne peuvent pas appeler le 115. Alors, ils dorment dehors. Ma solution est simple : faire un partenariat avec la RATP. À chaque guichet qui ferme, il faudrait mettre des postes, avec des chaînes, avec seulement les touches 1, 5 et la touche pour parler. Les gens pourront, ainsi, communiquer avec le Samu social. De nombreuses personnes âgées dorment aux urgences depuis dix ans. Si nous nous y mettons tous, on peut avancer. Il faut faire des partenariats, s'unir, tisser une toile d'araignée. La vie, ce n'est que des échanges.



EN SAVOIR PLUS :

Samu social de Paris
www.samusocial.paris

Trophées de la participation et de la concertation
www.deciderensemble.com

Le Grand débat national
<https://granddebat.fr>



Grand Débat - Propositions des personnes hébergées par le Samu social de Paris
Mars 2019, disponible sur www.youtube.com



CONTACT :

Débat permanent du samu social :
debatpermanent@samusocial-75.fr

Propos extraits de
l'intervention de

Adèle CHASSON

Responsable des affaires
publiques de l'association
HOP, Halte à
l'obsolescence
programmée



Encadrement et transparence pour un lobbying équitable et plus éthique lors de l'élaboration des lois

L'obsolescence programmée regroupe les techniques des fabricants pour raccourcir délibérément la durée de vie d'un produit, afin d'en encourager le renouvellement. C'est un phénomène qui date des années 1920 aux États-Unis. Il a été envisagé, d'abord, comme une solution à la crise économique, pour relancer le système de production et de consommation par la demande. Mais, aujourd'hui, ce phénomène a un impact climatique énorme. Si on allongait la durée de vie de trois ans pour 11 de nos équipements de la maison, on pourrait économiser l'équivalent de 15 millions de tonnes de CO₂, c'est-à-dire le budget CO₂ de 1,2 million de Français par an.

En France, depuis 2015, la loi de transition énergétique punit le délit d'obsolescence programmée. Nous sommes le seul pays au monde à avoir créé ce délit. Il est puni de 300 000 euros d'amende, pouvant être portée jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires d'une entreprise, et d'une peine allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement. Cette loi a permis de sensibiliser sur cet enjeu, mais le délit n'a pas été puni pour l'instant. L'association HOP a porté deux plaintes, dont l'une contre Apple, qui a donné lieu à

une amende de 25 millions d'euros, mais sur une base de pratiques commerciales trompeuses et non pas d'obsolescence programmée. Le délit a peut-être besoin d'être précisé pour être plus applicable.

Pendant la campagne présidentielle de 2017, l'association HOP a interpellé les candidats pour obtenir des engagements sur la durabilité. Suite à cette action, le gouvernement a lancé des ateliers consultatifs aboutissant à la publication de la feuille de route Économie circulaire en 2018. En février 2020, la loi anti-gaspillage a apporté des mesures importantes, notamment sur la durée de vie des produits : indice de réparabilité et de durabilité obligatoire dès 2021, information sur la durée de disponibilité des pièces, extension de la garantie en cas de réparation, financement des réparations par les entreprises, stockage des pièces pendant dix ans, interdiction des produits intentionnellement irréparables. Certaines de ces mesures ont été demandées par HOP dans son livre blanc pour des produits plus durables et réparables. L'association s'est aussi battue pour obtenir des mesures relatives à l'information du consommateur, mais aussi des dispositions plus contraignantes vis-à-vis des entreprises.

En effet, les lobbies industriels font de plus en plus débat. On entend souvent parler de scandales sur le lobbying de groupes comme Monsanto. Le lobbying n'est pas un problème en soi, mais plutôt le manque d'encadrement et de transparence. Savoir d'où les amendements viennent, par qui ils ont été envoyés, ainsi que les échanges de rendez-vous entre les décideurs publics et les lobbyistes, permettraient de comprendre comment ces lobbies interviennent pendant l'élaboration d'une loi. C'est la raison pour laquelle nous communiquons sur nos actions de lobbying, ce qui n'est pas le cas d'autres acteurs, notamment des entreprises. Par exemple, pendant la loi anti-gaspillage, seul un amendement sur dix était sourcé, c'est-à-dire que le député ou le sénateur précise que cet amendement a été suggéré par l'association X.

Plus de la moitié des amendements proviendrait d'ONG ou d'associations, alors que ces organisations constituent seulement 17 % des lobbyistes : parfois, on définit des fédérations professionnelles ou d'entreprises comme des associations. De la même manière, seuls 22 % des amendements sourcés seraient émis par des entreprises, alors qu'elles représentent près de 70 % des lobbyistes. Il y a une différence de transparence et de moyens, qui est un obstacle à un lobbying équitable et plus éthique.

“
SAVOIR D'OÙ LES
AMENDEMENTS
VIENNENT, PAR QUI
ILS ONT ÉTÉ ENVOYÉS
[...] PERMETTRAIENT
DE COMPRENDRE
COMMENT LES LOBBIES
INTERVIENNENT
PENDANT L'ÉLABORA-
TION D'UNE LOI.



**Livre blanc : 50 mesures
pour une consommation
et une production durables**

Laetitia Vasseur, Adèle Chasson, Quentin Ghesquière
(HOP), 2019



EN SAVOIR PLUS :

**Association HOP,
Halte à l'obsolescence programmée**
www.halteobsolescence.org

La désobéissance civile pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique

Extinction Rebellion est un mouvement international de désobéissance civile, en lutte contre l'effondrement du vivant et le dérèglement climatique. Nous avons une centaine de groupes locaux et plusieurs milliers de sympathisants et participants. La justice climatique, la justice sociale et la démocratie sont nos principes fondateurs. Notre mouvement se considère comme radical, pour une raison simple : la radicalité, c'est étymologiquement prendre le problème à la racine, traiter les causes et pas seulement les conséquences. Notre méthode est la désobéissance civile : il s'agit, en partie, de faire des actions volontairement illégales, dans l'objectif d'être arrêté, puis jugé, afin d'attirer l'attention médiatique et, si possible, d'avoir un impact direct sur les émissions de gaz à effet de serre des secteurs visés. J'ai organisé une dizaine de marches pour le climat : ces mobilisations ne sont plus efficaces à elles-seules. Avec Extinction Rebellion, je prône aujourd'hui de sortir des cadres imposés, pour manifester notre désaccord avec le système dans lequel on nous impose de vivre. Cela peut être des actions de blocage d'une cimenterie pour dénoncer l'impact de l'industrie du ciment sur le climat et l'artificialisation des sols, comme des actions plus symboliques, telles que l'occupation d'une place centrale à Châtelet (Paris), pour rendre visible, au cœur de l'espace public, la catastrophe bioclimatique en cours. Extinction Rebellion demande une communication honnête sur le sujet : l'urgence est là, depuis plusieurs années, et il faut en parler au présent.

Extinction Rebellion essaye de lier les enjeux écologiques et démocratiques. Notre mouvement est basé sur les principes d'autonomie et de décentralisation. Lors de nos assemblées populaires, 50 à 100 personnes discutent dans une dynamique d'inclusivité radicale, chacun et chacune y a une voix. Nous essayons de faire en sorte que des personnes sourdes ou malentendantes puissent y participer, grâce à l'utilisation de la langue des signes également. Aux niveaux local et régional, nous prônons une démocratie plus vigoureuse et inclusive. Au niveau national, nous demandons la création d'une assemblée citoyenne souveraine et adaptée à ce changement de société. Celle-ci sera garante du partage équitable de l'effort à accomplir et de la solidarité avec les personnes les plus vulnérables. Extinction Rebellion a pris la décision de soutenir les 150 citoyens et citoyennes qui participent à la Convention citoyenne pour le climat. Ce « mini-public », tiré au sort, est une des formes que doit prendre la démocratie : des gens informés par des constats scientifiques d'experts sont capables de prendre des décisions à la hauteur des enjeux.

Nous avons besoin d'un changement culturel sur la question démocratique pour remettre, au cœur de notre société, l'imaginaire de la délibération. Là où beaucoup de citoyens et citoyennes ont tendance à vouloir déléguer leur pouvoir de décision, nous pensons que c'est la démocratie qui permettra de mettre en place les mesures à la hauteur des enjeux. Nous avons

besoin que la société se sente en capacité et légitime de participer à ces espaces qui sont créés. Ces formes de participation délibérative doivent se multiplier à l'échelle locale : plus il y aura de citoyens qui participeront à ces délibérations, plus nous aurons des citoyens conscients des enjeux, formés et capables de prendre part au débat public.

Propos extraits de
l'intervention de

Maxime
Membre
d'Extinction Rebellion

“
NOUS AVONS BESOIN
D'UN CHANGEMENT
CULTUREL SUR LA
QUESTION DÉMOCRATIQUE
POUR REMETTRE,
AU CŒUR DE NOTRE
SOCIÉTÉ, L'IMAGINAIRE
DE LA DÉLIBÉRATION.



EN SAVOIR PLUS :
Extinction Rebellion
<https://extinctionrebellion.fr>

**XR au défi de la Convention citoyenne
pour le climat**
<https://extinctionrebellion.fr/blog>

TABLE RONDE

Le citoyen

AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Partout, des initiatives citoyennes émergent pour porter la question du changement climatique. Elles visent les politiques publiques, estimant leurs actions insuffisantes ou inefficaces. Elles traduisent la volonté de voir naître de nouveaux systèmes de gouvernance, où le citoyen aura davantage de place dans les institutions. De la consultation à l'action judiciaire internationale, de la constitution de groupes de citoyens engagés à celle de groupes d'action locale, le citoyen se positionne au cœur de la transition socio-écologique. Quelles réponses nos démocraties sont-elles prêtes à donner aux actions citoyennes qui appellent des questions nouvelles : quelle formation, quelle légitimité, quelle représentation, par exemple, pour ces citoyens acteurs du monde ?

Redonner du pouvoir aux habitants pour accélérer la transition écologique

L'intelligence collective et la participation citoyenne sont fondamentales pour relever les défis climatiques. La transition écologique nécessite de mobiliser largement, de prendre en compte l'ensemble des expertises (technique, habitante, etc.) dans l'élaboration des politiques publiques et de soutenir le déploiement du pouvoir d'agir de chacun. En tant que professionnels, élus, voisins, consommateurs, il nous faut prendre conscience que chacun de nos choix peut contribuer à accélérer la transition écologique.

Redonner du pouvoir aux habitants, c'est ce que Démocratie ouverte cherche à faire avec son réseau de 1 000 membres, élus, agents, citoyens et innovateurs. Lors du mouvement des Gilets jaunes, nous avons, par exemple, co-construit un plan d'action avec le collectif des Gilets citoyens, afin de recréer les conditions d'une conversation apaisée entre la rue et les institutions, puis imaginé la Convention citoyenne pour le climat.

Comment faire participer les citoyens ? Une démarche de participation demande un cadre clair, de la transparence, une intention sincère, un enjeu qui compte vraiment et, surtout, un respect des engagements initiaux. Il existe plusieurs facteurs de participation : le civisme, la défense d'intérêts personnels ou collectifs, le souhait d'apprendre et l'envie de rencontrer d'autres personnes dans un cadre convivial. Les démarches participatives n'ont de sens que si les élus et les organisateurs se mettent dans une posture de « facilitation » adéquate. Pour prendre

en compte une parole diversifiée et les besoins réels des habitants, il est important de casser les codes traditionnels des concertations, de sortir des institutions et d'aller à la rencontre des citoyens dans leur quotidien.

Mettre les habitants au cœur de la transition écologique, c'est revoir notre conception de la démocratie. Ainsi, le mouvement des communs vise à faire de la ville « un commun », c'est-à-dire une ressource partagée par une communauté se dotant de ses propres règles de gouvernance. Dans ce cadre, des dispositifs permettent de donner aux habitants les moyens de réaliser des projets d'intérêt général (par exemple, de petits projets d'aménagement) et de co-gouverner diverses instances de la collectivité (par exemple, la gestion de l'eau). Ce mouvement municipaliste s'est développé à l'occasion des dernières élections municipales. Dans 66 villes, des listes participatives ont été élues.

En partant du terrain, nous pouvons redessiner une nouvelle manière de « faire démocratie » au niveau national et rêver d'un changement de constitution avec une Assemblée du futur, qui remettrait les enjeux de long terme et une gouvernance partagée au cœur de notre démocratie.



Propos extraits de l'intervention de

Aurora BIMONT

Coordinatrice du guide de la démocratie locale ouverte, membre de Démocratie ouverte



Grands principes et lignes rouges pour mettre en place des conventions citoyennes locales à l'échelle d'un territoire

Démocratie ouverte, septembre 2020

Le guide de la démocratie locale ouverte

Démocratie Ouverte. Supplément de la Gazette des Communes du 7 septembre 2020



EN SAVOIR PLUS :

Démocratie ouverte

www.democratieouverte.org

Le procès climatique contre Total

La question climatique pose certains problèmes en matière de défense de l'intérêt général. En effet, l'intérêt général, par essence, échoit à l'État. Or, celui-ci est de plus en plus contesté pour défendre des intérêts particuliers, y compris en matière écologique et climatique. L'État n'est pas apte à réguler et gérer des problèmes globaux et il n'y a pas d'instance de régulation au niveau mondial. Des acteurs privés, des citoyens se regroupent au sein d'associations pour suppléer cette carence de l'État. Ces associations, qui ont pour mission de défendre des intérêts collectifs, étaient les ligues de défense à l'origine.

Le procès contre Total sur le climat est le premier contentieux climatique contre une entreprise pétrolière en France. Total a une empreinte carbone qui représente 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Cette empreinte carbone est supérieure aux émissions territoriales de l'ensemble des Français. Des acteurs vont essayer d'influer pour que le juge impose à Total de baisser ses émissions de gaz à effet de serre, sur la base de la loi sur le devoir de vigilance du 27 mars 2017

et des dispositions de l'article 1252 du Code civil relatives à la prévention du préjudice écologique. La loi sur le devoir de vigilance permet aux juges d'imposer aux grandes entreprises de plus de 5 000 salariés de mettre en œuvre, de manière effective, leur devoir de vigilance, c'est-à-dire de prévenir et d'atténuer les atteintes graves et les risques qui résultent de leurs activités partout dans le monde, de celles de leurs filiales, de leurs sous-traitants et de leurs fournisseurs, avec une dimension extra-territoriale. Cette action en justice réunit 14 collectivités territoriales et cinq associations.

Dans les actions en responsabilité engagées sur le climat, se pose la question des liens de causalité entre le fait générateur - les émissions d'une entreprise en particulier - et un dommage qui se situe ailleurs. À travers cette problématique du climat, c'est finalement l'adaptation de notre droit, de nos principes juridiques à cette nouvelle ère géologique - l'anthropocène - qui est questionnée. Ce procès contre Total est le pendant du recours contre l'État français pour

Propos extraits de l'intervention de
Sébastien MABILE
Avocat au barreau de Paris,
Docteur en droit



inaction climatique. Mais ce ne sera pas suffisant, puisqu'il faudrait que, partout dans le monde, de tels procès soient engagés, y compris dans des pays qui ne disposent pas des leviers démocratiques, juridiques et judiciaires dont l'Europe peut se prévaloir.

 **EN SAVOIR PLUS :**
www.seattle-avocats.fr

Accompagner les organisations dans des postures de coopération

La Bascule est un mouvement qui œuvre à la coopération pour un monde plus respectueux du vivant, organisé en un archipel d'îlots différents, dont Paris Bascule, Bordeaux Bascule, Bascule Argoat à Plouray (56) ou encore Fertile. Notre principe : nous appliquer à nous-mêmes ce qu'on prône à l'extérieur. Il y a un enjeu énorme, qui est de changer sa propre posture. La Bascule applique la gouvernance partagée. À Paris Bascule, nous faisons de la sensibilisation, avec des outils, comme la Fresque du climat, qui permet une prise de conscience relativement ludique du mécanisme du réchauffement climatique, ou la Fresque Renaissance écologique, qui est un outil de coopération pour mettre en relation les acteurs sur un territoire et faire émerger des idées. Celle-ci est inspirée d'une fresque du XIV^e siècle. La version contemporaine reproduit ce que serait un monde décarboné. Nous faisons aussi du lobbying citoyen : il s'agit d'essayer d'agir auprès des décideurs, de façon plus individuelle, pour essayer de les sensibiliser sur certaines mesures.

Et enfin, avec Paris Bascule, j'accompagne des organisations dans des postures de coopération avec les méthodes de sociocratie, de facilitation, et des outils* que j'ai découverts en grande partie grâce à La Bascule et l'Université du Nous (UdN). L'enjeu est de faire basculer la prise de décision. C'est une révolution culturelle,



Propos extraits de l'intervention de
Nils ÖHLUND
Comédien,
membre du collectif
Paris Bascule

profonde et douce. Mais, si on est un maximum de personnes à maîtriser ces postures, l'alternative à l'autorité sera peut-être la gouvernance partagée. Il s'agit de travailler sur la posture de coopération. Le besoin de monter dans la hiérarchie est un biais qui nous empêche d'avancer. Il faut avoir conscience de notre égo et le maîtriser. Même dans les organisations environnementales, la prise d'autorité et de décision n'est pas facile. Il faut prendre le temps de décider, de faire le bon diagnostic, et être sûr qu'on a tous compris. Une fois ces mécanismes intégrés, il y a une efficacité dans la prise de décision. La posture de coopération et le « lâcher prise » permettent de créer un espace de

confiance, où chacun va trouver sa place, parler, exister et prendre la décision qui le concerne. On parle, ainsi, de décider par consentement, plutôt que chercher le consensus. Consentir veut dire que « je peux vivre avec ; ce n'est pas ma préférence, j'aurais fait autrement, mais d'autres sont souverains sur cette décision ». Finalement, cela crée un espace plus efficace : on peut plus facilement prendre des décisions que lorsqu'on essaye de trouver le point qui réunit tout le monde. Cela correspond, aussi, à l'élection sans candidat : c'est l'ensemble de la communauté qui choisit la meilleure personne pour porter un projet, et non pas un individu qui propose sa candidature.

DÉFINITION

Sociocratie :

mode de prise de décision et de gouvernance qui permet à une organisation de s'auto-organiser

 **EN SAVOIR PLUS :**
La Bascule <https://la-basculle.org>

*OUTILS :

La fresque du climat

<https://fresqueduclimat.org>

Renaissance écologique

www.renaissanceecologique.fr

MOOC « gouvernance partagée »

www.colibris-lemouvement.org

Université du Nous

<http://universite-du-nous.org>

POUR ALLER *plus loin*



OUVRAGES

**Le vote disruptif.
Les élections présidentielle et législative de 2017**
Pascal Perrineau. Presses de Sciences Po, 2017

Atlas des Migrations Environnementales
François Gemenne, Diana Ionesco, Daria Mokhnacheva.
Presses de Sciences Po, 2016

La Chimie de nos émotions
Sébastien Bohler. Éditions Aubanel, 2007

Écologie, mieux comprendre pour tout changer !
Aurore Bimont, Juliette Decq et Mathilde Imer.
Éditions Larousse, 2021

**La Renaissance des Communs.
Pour une société de coopération et de partage**
David Bollier. Éditions Charles Léopold Mayer, 2014
www.eclm.fr/livre/la-renaissance-des-communs



Retrouvez tous les documents du fonds documentaire d'Alterre dans le catalogue en ligne du service d'information et de documentation :
www.alterrebourgognefranchecomte.org

Le service d'information et de documentation d'Alterre met à votre disposition ses ressources en consultation et en prêt.
Pour tout renseignement, contacter la documentaliste
03 80 68 44 30 • info.environnement@alterrebfc.org



**Transitions :
la Bourgogne-Franche-Comté
fait sa métamorphose**
Alterre, Repères n° 81, 2020



**Voyages en transitions :
Comment individuellement
et collectivement cheminer vers
de nouveaux modèles de société ?**
Alterre, Repères n° 76, 2018



REMERCIEMENTS

Blandine Aubert (ADEME Bourgogne-Franche-Comté), Aurore Bimont (Démocratie ouverte), Sébastien Bohler (docteur en neurosciences), Adèle Chasson (association HOP), François Gemenne (Observatoire Hugo, membre du GIEC), Nathan Lesein et Gamal (Samu social de Paris), Paloma Moritz (journaliste indépendante, On Est Prêt, Mieux Voter), Sébastien Mabile (cabinet Seattle Avocats, Barreau de Paris), Nils Ohlund (collectif Paris Bascule), Maxime (Extinction Rebellion), Pascal Perrineau (Sciences Po Paris), Thomas Petitguyot (DREAL Bourgogne-Franche-Comté), Stéphane Woynaroski (Région Bourgogne-Franche-Comté)

La reproduction des informations contenues dans REPÈRES est autorisée, à condition d'en mentionner la source et l'origine. Alterre Bourgogne-Franche-Comté demande à toute personne utilisant ou reproduisant ces informations dans un document de bien vouloir lui en adresser un exemplaire.

Périodique d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté

La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21000 Dijon
Tél. 03 80 68 44 30 - Courriel : contact@alterrebfc.org
Site Internet : www.alterrebourgognefranchecomte.org
Facebook : www.facebook.com/AlterreBFC
Twitter : @AlterreBFC
LinkedIn : www.linkedin.com/company/alterrebfc

Directeur de la publication : Jean-Patrick Masson

Coordination, rédaction : Valérie Trivier

Ont également collaboré : Fabienne Lapiche-Jaouen, Élisabeth Louis, Aurélien Loos

Coordination graphique et relecture : Aurélie Berbey

Design graphique : Laurence Berthel

Couverture : Un Brin Graphik

Reportage photos : Jonas Jacquet

Imprimé par Imprimerie Fuchey
sur papier 100 % recyclé certifié FSC
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2021
ISSN : 1957-1798

Avec le concours financier de :

